



Pour validation

Accord du commerce intérieur

Les députés de l'opposition officielle du Saguenay–Lac-Saint-Jean appuient les agriculteurs de la région

Québec, le jeudi 8 octobre 2009 – Faisant écho aux réactions de la porte-parole en matière d'agriculture Marie Bouillé, les députés du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Stéphane Bédard, Denis Trottier, Sylvain Gaudreault et Alexandre Cloutier ont dénoncé aujourd'hui les impacts de l'Accord du commerce intérieur.

En effet, l'opposition officielle a manifesté cette semaine son inquiétude du fait que le gouvernement du Québec ratifie, d'ici le 15 octobre prochain, sans débat et sans consensus québécois, un nouvel Accord du commerce intérieur affectant directement l'agriculture québécoise.

En plus de mettre en péril le système de gestion de l'offre, certaines clauses permettent de croire que des normes québécoises pourraient être contestées une fois l'accord en vigueur. On identifie, entre autres, les normes de qualités pour les fruits et légumes, la certification biologique québécoise et plusieurs aspects de l'étiquetage. « *Au Québec par exemple, on ne peut mettre d'image à connotation laitière telle qu'une vache pour vendre des produits d'imitation. Cela sert à protéger le consommateur et à garantir l'excellence des produits. Veut-on que nos produits de spécificité, de productions artisanales et de haute qualité se retrouvent en concurrence avec des produits d'imitation?* » a questionné le député du comté de Roberval et membre de la commission de l'agriculture, Denis Trottier. « *Les producteurs du Québec se sont dotés de normes élevées pour mettre en marché des produits de qualité. Il est inacceptable que notre gouvernement ne protège pas ces acquis* », a-t-il ajouté.

Pour les députés du Saguenay–Lac-Saint-Jean, les impacts de cet accord seraient encore plus grands dans les régions pour qui l'agriculture est un moteur économique et touristique important. « *Nos régions subissent déjà beaucoup de pression en raison de l'éloignement, mais la qualité de nos produits nous permet de nous démarquer. Or, l'accord vise à terme à harmoniser les normes et cela ne peut aboutir qu'à niveler par le bas les règles qui régissent actuellement notre agriculture* », a déclaré le député Sylvain Gaudreault qui siège également à la commission de l'agriculture.

Les députés de l'opposition officielle du Saguenay–Lac-Saint-Jean estiment qu'il y a là un autre exemple que le gouvernement en place ne défend pas les intérêts du Québec sur la scène canadienne et ils demandent au ministre régional d'intervenir.

« *Il est inacceptable et illogique que le gouvernement signe un accord au nom des agriculteurs alors que ceux-ci s'y opposent,* » a conclu Denis Trottier.

– 30 –

Source : Christine Sauvageau,
attachée politique de Denis Trottier,
député du comté de Roberval
418-671-7793

Communiqué